

## TARIFS COMMUNAUX 2023

RECETTES		2022	2023
1°)	<b>DROITS DE PLACE / MARCHÉ DU SAMEDI MATIN - COMMERCANTS FORAINS</b>		
	<b>A - VOIE PUBLIQUE : TARIF A LA 1/2 JOURNÉE</b>		
	a) Marchands forains, déballages, etc... sur la voie publique (sans matériel fourni par la ville).		
	Prix au ml de l'occupation totale de l'étalage	0,65 €	0,68 €
	Forfait véhicule moins de 10 m <sup>2</sup> stationné derrière l'étal		
	Forfait véhicule de plus de 10 m <sup>2</sup> stationné derrière l'étal		
	Minimum de perception	5,35 €	5,60 €
	b) Exposition de matériel ou voitures, le m.l	1,35 €	1,40 €
	Minimum de perception	20,00 €	20,00 €
	<b>B - LES HALLES</b>		
	a) Denrées mises en vente sous la halle, le m <sup>2</sup> d'occupation de la marchandise		
	- sans abonnement, la 1/2 journée	2,65 €	2,75 €
	- avec abonnement, par mois	5,35 €	5,60 €
	b) Automobiles des marchands forains stationnées autour de la halle, le m <sup>2</sup> d'occupation		
	- sans abonnement, la 1/2 journée	0,00 €	0,00 €
	- avec abonnement, par mois	0,00 €	0,00 €
	c) Utilisation de l'électricité pour vitrines, frigo, etc. la 1/2 journée	2,75 €	2,90 €
2°)	<b>OCCUPATION DU TROTTOIR POUR ETALAGES ET TERRASSES / COMMERCE LOCAUX</b>		
	<b>a) Terrasse</b>		
	- forfait annuel par m <sup>2</sup>	15,90 €	16,70 €
	- minimum de perception	15,90 €	16,70 €
	<b>b) Etalage et autres occupations à but commercial du domaine public</b>		
	chevalet	25,60 €	26,90 €
	espace dédié à la presse	25,60 €	26,90 €
	oriflammes ou équivalents	51,30 €	53,90 €
3°)	<b>DROITS DE PLACE / FÊTES CIRQUES ET AUTRES MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES</b>		
	<b>A) FÊTES (Rameaux, fêtes foraines, autres)</b>		
	a) les petits métiers (barbe à papa ....)		
	- pour les 4 jours d'occupation	15,70 €	à supprimer
	- moins de 4 jours d'occupation / par jour d'occupation du domaine public	6,20 €	à supprimer
	b) Autres métiers		
	pour la durée de la manifestation (4 jours maximum) / par ml	7,80 €	à supprimer
	- moins de 4 jours d'occupation / par jour d'occupation du domaine public	3,15 €	à supprimer
	c) Manèges, bals ...		
	pour la durée de la manifestation (4 jours maximum) / par m <sup>2</sup>	1,50 €	1,58 €
	- moins de 4 jours d'occupation / par jour d'occupation du domaine public	0,55 €	0,58 €
	<b>REMARQUE</b>		
	<i>Pour les métiers de plus de 200m<sup>2</sup> : abattement de 25% au delà de 200 m<sup>2</sup></i>		
	<b>B) CIRQUES AVEC OU SANS MENAGERIE</b>		
	a) Cirque de moins de 400 places, par jour d'occupation du domaine public	79,00 €	83,00 €
	b) Cirque entre 400 et 1000 places, par jour d'occupation du domaine public	205,00 €	2 115,00 €
	c) Cirque de plus de 1000 places, par jour d'occupation du domaine public	425,00 €	446,00 €

	d) Ménagerie de cirque de moins de 400 places, par jour d'occupation du domaine public cumulable avec a)	45,00 €	47,00 €
	e) Ménagerie de cirque de plus de 400 places, par jour d'occupation du domaine public, cumulable avec b) ou c)	78,00 €	82,00 €
			- €
	<b>C) ARTISTES DE RUE</b> sans prestations de la ville (par jour)	78,00 €	82,00 €
	<b>D) CAMION DE VENTE (OUTILLAGE, etc... )</b>		
	La 1/2 journée	92,00 €	96,50 €
	Forfait pour une semaine	455,00 €	478,00 €
	- 50% les semaines suivantes		
	<b>E) VENTE AMBULANTE</b> autorisée exclusivement sur emplacement (< 8 m)		
	Agréé par la Ville, par jour d'occupation du domaine public	20,70 €	21,80 €
	Agréé par la Ville, par demi journée d'occupation du domaine public	11,40 €	12,00 €
	Branchement électrique (forfait par demi-journée)	2,80 €	3,00 €
	<b>F) occupation du domaine public et branchement électrique (forfait demi journée) camion visite médicale</b>	5,20 €	5,45 €
			- €
	<b>G) Consommation TTC par m3 utilisé</b>	3,35 €	3,50 €
<b>4°)</b>	<b>ESCORTE DES CONVOIS EXCEPTIONNELS</b>		
	par agent et par véhicule	61,20 €	64,25 €
<b>5°)</b>	<b>AMENDE ADMINISTRATIVE</b>		
	Astreinte par jour	20,40 €	21,40 €
<b>6°)</b>	<b>LOCATION DE MATERIEL APPARTENANT A LA VILLE (Transport à la charge de l'utilisateur)</b>		
<b>a )</b>	<b>Matériels services techniques</b>		
	- tables du marché avec tréteaux, par table	2,15 €	2,25 €
	- chaises pliantes individuelles ou entravées, par chaise	0,75 €	0,80 €
	- bancs	1,15 €	1,20 €
	minimum de perception pour le matériel ci-dessus	10,20 €	10,20 €
	- barrières rigides ou palissades en rouleaux, prix par ml	1,25 €	1,30 €
	- armoire électrique	66,00 €	69,30 €
	grilles d'exposition	0,61 €	0,65 €
	minimum de perception pour le matériel ci-dessus	10,20 €	10,20 €
	<i>Matériel prêté sous les halles : même tarif que ci-dessus</i>		
	<b>Pénalité par heure de retard (forfaitaire)</b>	27,00 €	28,35 €
	<b>Caution obligatoire</b>	100,00 €	100,00 €
<b>b )</b>	<b>Chalets</b>	- €	
	Pour un chalet de 3x2m, Incluant installation et électricité	- €	
	Une journée	4,40 €	4,60 €
	Un week-end	72,00 €	75,60 €
	Une semaine	124,00 €	130,20 €
	Un mois	361,00 €	379,00 €
	<i>Caution obligatoire</i>	400,00 €	400,00 €
<b>c )</b>	<b>COSEC</b>		
	Caution prêt minibus	500,00 €	500,00 €
	Pénalité par demi-journée de retard (forfaitaire)	80,00 €	80,00 €
	Prêt Materiel caution	150,00 €	150,00 €
<b>6°)</b>	<b>TRANSPORT MATERIEL VILLE</b>		
	<b>Location interdite pour tout usage privé</b>		
	Camion avec chauffeur au km	1,65 €	1,73 €

	Minimum de perception	40,00 €	40,00 €
	Voiture légère avec conducteur au km	1,00 €	1,05 €
	Minimum de perception	20,00 €	20,00 €
	<b>Gratuit pour associations locales agréées ou subventionnées et fêtes de quartier</b>		
	<b>Pénalité par heure de retard (forfaitaire)</b>	54,00 €	54,00 €
7°)	<b>PODIUMS</b>		
	<b>A)Associations agréées subventionnées</b>		
	<b>Gratuit pour manifestations sur le territoire communal</b>		
	Pour les manifestations hors commune, paiement des kms dans les conditions ci-dessous :		
	<b>B) Autres locations</b>		
	<b>6-1 Podium mobile bachelé (48 m²)</b>		
	Location par jour (sauf WE)	395,00 €	415,00 €
	Location du vendredi 12 H au lundi 12 H (WE)	1 085,00 €	1 140,00 €
	Contrôle du montage et du démontage assuré par la Ville		
	Au delà de 2h de montage ou démontage, pour toute heure commencée :	32,00 €	33,60 €
	Transport obligatoirement assuré par la Ville (le km)	1,30 €	1,35 €
	Minimum de perception	20,00 €	20,00 €
	<b>6-2 Podiums démontables non bachelés</b>		
	Location par jour (sauf WE) au m²	4,60 €	4,83 €
	Location du vendredi 12h au lundi 12h (WE) au m²	13,25 €	13,90 €
	<i>(le montage et le démontage doivent être assurés par l'emprunteur, sauf pour les associations agréées subventionnées)</i>		
	Transport obligatoirement assuré par la Ville (le km)	1,25 €	1,35 €
	Minimum de perception	20,00 €	20,00 €
	caution : Podium bachelé	500,00 €	500,00 €
8°)	<b>Médiathèque</b>		

	Abonnement adultes domiciliés à Bar-sur-Aube	14,20 €	14,90 €
	Abonnement jeunes (- 18 ans) domiciliés à Bar-sur-Aube	7,10 €	7,50 €
	Abonnement adultes extérieur	27,50 €	28,90 €
	Abonnement jeunes (- 18 ans) extérieur	14,20 €	14,90 €
	Abonnement familles de Bar-sur-Aube	27,50 €	28,90 €
	Abonnement familles de l'extérieur	53,00 €	55,50 €
	Abonnement organismes et collectivités extérieures	14,20 €	14,90 €
	Amende pour retard, par livre et par semaine	- €	- €
	Perte et non restitution d'un document	30,00 €	30,00 €
	Photocopies et impressions (service réservé aux adhérents à la Médiathèque)	- €	- €
	La page noir et blanc A4 (A3= double du A4)	0,20 €	0,25 €
	La page couleur A4 (A3= double du A4)	1,05 €	1,10 €
	Numérisation de documents (par page)	0,20 €	0,20 €
	Duplication d'une carte postale - Image numérique brute ( courriel ou USB)	1,65 €	1,70 €
	Duplication d'une carte postale : fourniture du CD rom	3,25 €	3,30 €
	Duplication d'une carte postale -Support papier format A4 noir et blanc	2,55 €	2,60 €
	Duplication d'une carte postale -Support papier format A4 couleur	3,55 €	3,60 €
	Duplication d'une carte postale - envoi postal (emballage et port)	4,05 €	4,10 €
	Duplication d'une carte postale - Droit forfaitaire d'exploitation	35,70 €	36,00 €
	Boîtier DVD remboursement en cas de bris	2,55 €	2,60 €
	Boîtier multiple DVD remboursement en cas de bris	3,05 €	3,10 €
	Internet : l'heure à partir de la 2ème heure commencée	1,50 €	1,50 €
	Vente de carte postale	1,00 €	1,00 €
	vente de sac coton	2,00 €	2,00 €
<b>9°)</b>	<b>AIRE DE CAMPING CARS</b>		
	jeton eau (100 L)	3,60 €	à supprimer
	jeton électricité ( durée 1h)	3,60 €	à supprimer
	Moins de 5h de présence		5,50 €
	Plus de 5h de présence et par tranche de 24h (basse saison - 1er oct au 30 avril)		11,00 €
	Plus de 5h de présence et par tranche de 24h (haute saison - 1er mai au 30 septembre)		12,50 €
<b>10°)</b>	<b>DROITS FUNERAIRES</b>		
	Emplacement simple adulte 15 ans	120,00 €	125,00 €
	Emplacement simple adulte 30 ans	270,00 €	285,00 €
	Emplacement simple enfant 15 ans	60,00 €	65,00 €
	Emplacement simple enfant 30 ans	120,00 €	125,00 €
	Emplacement double adulte 15 ans	300,00 €	315,00 €
	Emplacement double adulte 30 ans	665,00 €	700,00 €
	<b>OCCUPATION D'UNE CASE AU CAVEAU PROVISOIRE</b>		
	Forfait moins de 9 jours	12,00 €	12,60 €
	Forfait plus de 9 à 30 jours	15,00 €	15,75 €
	au-delà par mois supplémentaire (tout mois commencé est dû)	38,00 €	39,90 €
	<b>COLUMBARIUM</b>		
	Location des cases		
	case monuments B C D & G ( 39x39x21,5 cm) 15 ans	575,00 €	604,00 €
	case monuments A & F ( 38x38x43,5 cm) 15 ans	1 150,00 €	1 208,00 €
	case monuments B C D & G ( 39x39x21,5 cm) 30 ans	890,00 €	935,00 €
	case monuments A & F ( 38x38x43,5 cm) 30 ans	1 770,00 €	1 860,00 €
	<b>VACATIONS FUNERAIRES</b>		
		21,40 €	22,00 €

11°)	<b>ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX / LOCATION DES TERRAINS</b>		
	Par an		
	lot de 150 m <sup>2</sup>	6,40 €	6,70 €
	lot de 225 m <sup>2</sup>	8,35 €	8,80 €
	<b>JARDINS FAMILIAUX DES MINIETS</b>		
	Redevance forfaitaire au paiement de l'eau par m2 de terrain	0,25 €	0,26 €
12°)	<b>RESTAURATION SCOLAIRE applicable à compter du 1er septembre 2023</b>		
	Tranche "net imposable"		
	0 à 8 000 euros	1,00 €	1,00 €
	8 000 à 13 000 euros	3,00 €	3,15 €
	13 000 et plus	4,50 €	4,65 €
	enfants hors Bar-sur-Aube	5,48 €	5,63 €
	réduction à partir du deuxième enfant inscrit	0,20 €	0,20 €
	adultes	7,60 €	7,75 €
	repas non prévu enfant Bar-sur-Aube	5,00 €	5,15 €
	repas non prévus enfant hors Bar-sur-Aube	6,00 €	6,15 €
	<b>GARDERIE SCOLAIRE</b>		
	Pénalité en cas de retard (par quart d'heure)	6,00 €	6,00 €
13)	<b>ACCUEIL DE LOISIRS "Les Petits Baralbins"</b>		
	Tarifs à la journée avec repas		
	Quotient familial		
	0 à 800 euros	11,00 €	11,00 €
	800 à 1100 euros	12,00 €	12,00 €
	1100 à 1400 euros	13,00 €	13,00 €
	Plus de 1400 euros	14,00 €	14,00 €
	Tarifs à la journée sans repas		
	Quotient familial		
	0 à 800 euros	7,00 €	7,00 €
	800 à 1100 euros	8,00 €	8,00 €
	1100 à 1400 euros	9,00 €	9,00 €
	Plus de 1400 euros	10,00 €	10,00 €
	Tarifs à la demie-journée sans repas		
	Quotient familial		
	0 à 800 euros	3,50 €	3,50 €
	800 à 1100 euros	4,00 €	4,00 €
	1100 à 1400 euros	4,50 €	4,50 €
	Plus de 1400 euros	5,00 €	5,00 €
	Tarifs à la demie-journée avec repas		
	Quotient familial		
	0 à 800 euros	7,50 €	7,50 €
	800 à 1100 euros	8,00 €	8,00 €
	1100 à 1400 euros	8,50 €	8,50 €
	Plus de 1400 euros	9,00 €	9,00 €
	Réduction à partir du 2ème enfant	10%	10%

14)	<b>KAKEMONOS</b>		
	Fourniture (5) pose-dépose	1 120,00 €	1 175,00 €
	Pose et dépose	560,00 €	590,00 €
	Fourniture et pose	865,00 €	905,00 €
	Pose	285,00 €	300,00 €

	<b>DEPENSES</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
1°)	<b>COLONIES ET CAMPS DE VACANCES (agrés CAF)</b>		
	Participation financière par enfant de Bar-sur-Aube d'âge scolaire (entre 5 et 16 ans), par jour (15 jours maximum/an)	4,20 €	4,40 €
2°)	<b>PERSONNEL COMMUNAL</b>		
a)	<b>PLACEMENT D'ENFANTS EN COLONIES DE VACANCES (agrés CAF)</b>		
	Participation financière de la ville par jour (15 j maximum/an)		
	Enfants de plus de 13 ans et moins de 17 ans au premier jour	11,75 €	12,34 €
	Enfants de moins de 13 ans au premier jour	9,40 €	9,87 €
	Enfants handicapés	17,95 €	18,85 €
b)	<b>ARBRE DE NOEL DU PERSONNEL COMMUNAL ET DES SAPEURS POMPIERS</b>		
	Achats de jouets et goûter	4 203,00 €	4 400,00 €
	Animation matinée récréative	1 455,00 €	1 500,00 €
	Départ en retraite agent ayant au moins 5 ans d'ancienneté dans la collectivité (sous réserve de la présence au vœux du personnel au moment du départ)	205,00 €	215,00 €
4°)	<b>CONCOURS DES MAISONS FLEURIES / DOTATION</b>		
		615,00 €	615,00 €
5°)	<b>CONCOURS DES JARDINS FAMILIAUX / DOTATION</b>		
		348,00 €	348,00 €

## DEPENSES

**ÉCOLES applicable du 1er septembre 2023 au 10 juillet 2024**

1°)			
a)	GARDERIES / Crédit de fonctionnement par école maternelle ou primaire	124,00 €	130,00 €
b)	Pharmacie (par école)	98,00 €	102,00 €
c)	Abonnements (périodiques, informatique...)	193,00 €	202,00 €
d)	NOËL / goûter- cadeaux (jouets, livres, chocolats...) à l'attention exclusive de l'enfant en maternelle <i>Par enfant de Bar-sur-Aube</i>	10,40 €	10,90 €
e)	FOURNITURES SCOLAIRES / PAR ELEVE <i>y compris papeterie, petit matériel, jeux, livres bibliothèque...</i> Supplément par élève pour les CLIS :	42,00 €  9,50 €	44,00 €  10,00 €
f)	MANUELS SCOLAIRES (par école primaire)	408,00 €	428,00 €
g)	CLASSES DE MER, DE NEIGE, VERTES, etc.../ SUBVENTION pour l'année scolaire <i>Par enfant de Bar-sur-Aube (1 classe par école)</i>	26,50 €	27,80 €
h)	ATTRIBUTION D'UN CREDIT POUR TRANSPORT DES ELEVES pour l'année scolaire ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES par enfant (Bar sur Aube et extérieur)	1,85 €	1,95 €

TARIFS PROGRAMME CULTUREL 2023

CATEGORIE DE SPECTACLES	TARIF PLEIN	TARIF REDUIT (-18 ans, Etudiant)	TARIF ABONNEMENT (réservation de 3 spectacles dont 1 tarif A)
TARIF A	32,00 €	25,00 €	25,00 €
TARIF B	26,00 €	22,00 €	22,00 €
TARIF C	18,00 €	15,00 €	15,00 €
TARIF D	13,00 €	10,00 €	10,00 €
TARIF E	8,00 €	6,00 €	6,00 €
TARIF EXCEPTIONNEL	6,00 €		
Soirée à thème	58,00 €		